

# SÉANCES AVEC MUSIQUE ATTRACTIVE

RELEVANT DU FORFAIT PAYABLE D'AVANCE



## REPAS EN MUSIQUE

Validité jusqu'au 31/12/2017

### TARIFICATION GENERALE > MUSIQUE VIVANTE

FORFAITS EN EUROS HT PAR MANIFESTATION				
Prix du couvert (service compris)	NOMBRE DE CONVIVES			
	JUSQU'A 100	JUSQU'A 150	JUSQU'A 200	JUSQU'A 250
jusqu'à 15 €	56,73	92,19	119,14	186,17
jusqu'à 22 €	92,19	163,11	219,84	335,11
jusqu'à 30 €	106,37	212,76	304,95	434,39
jusqu'à 40 €	134,74	269,5	368,77	546,05

Ajustement des forfaits ci-dessus :

Réduction déclaration préalable de la séance :	- 20%
Majoration musique enregistrée :	+ 25%
Réduction association d'éducation populaire ou réduction protocolaire *	- 12,5%
Réduction association d'intérêt général*	- 5%

\*Réductions non cumulables, conditionnées à la déclaration préalable de la séance.

Les forfaits sont majorés :

- de la TVA afférente calculée par application du taux en vigueur,
- des contributions Agessa (sécurité sociale des auteurs et contribution à la formation)